



Programme de l'atelier « Accessibilité et espaces du logement »

Lundi 31 mai 2010, 9h00 - 17h00
en partenariat avec la Maison de l'Architecture en Ile-de-France
148, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris
Métro : Gare de l'Est



Lancé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), service interministériel rattaché à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, le programme de recherche et d'expérimentation **Logement Design pour tous** a pour ambition de repenser la conception des logements pour répondre aux défis de notre société : vieillissement de la population, mutations des structures familiales, exigences de mixité sociale et générationnelle, fragilités de certaines populations, allongement de la durée des études...

Dans une première phase, **Logement Design pour tous** réunit l'ensemble des parties prenantes : maîtres d'ouvrage, concepteurs, industriels, chercheurs et usagers au sein d'ateliers. Ceux-ci vont permettre d'engager des réflexions croisées, de créer des passerelles et de dégager des axes d'expérimentation. Le dernier atelier est consacré à l'**accessibilité et les espaces du logement**.

9h00 - 9h30 : Accueil des participants

9h30 - 11h00 : Première séance plénière

Ouverture

Emmanuel RAOUL, secrétaire permanent du Plan Urbanisme Construction Architecture

Conférence introductive

Jean-Yves PRODEL, conseiller technique Universal Design, formateur, designer

Table ronde

Présentation des trois groupes de travail par les trois animateurs :

Michèle TILMONT, architecte, ancienne déléguée ministérielle à l'accessibilité

Samuel DELMAS, architecte, élu au Conseil Régional de l'Ordre des architectes

Isabelle VERILHAC, directrice des relations économiques, Cité du design

11h00 - 13h00 : Groupes de travail

Les trois groupes de travail se déroulent simultanément ; chacun d'entre eux est organisé en trois parties :

- introduction par l'animateur du groupe de travail
- table ronde avec les intervenants
- échanges et débats avec le public

GT 1 - Accessibilité et bâtiments d'habitation : enjeux, défis et dispositifs existants

La loi du 11 février 2005 introduit la notion d'accessibilité. Dans l'esprit de la loi, la mise en accessibilité signifie que toute disposition architecturale doit être conçue pour répondre aux besoins de tous, sans exclusivité, ni discrimination. Qu'en est-il concernant les bâtiments d'habitation ? Quelles initiatives, quels dispositifs pour accompagner l'usager vers un logement répondant à ses besoins ? Quelles solutions de financement, individuel ou collectif ?

Animatrice : **Michèle TILMONT**, architecte, ancienne déléguée ministérielle à l'accessibilité

Table ronde : **Eric HEYRMAN**, chargé de mission auprès de la déléguée ministérielle à l'accessibilité, direction ministérielle à l'accessibilité, MEEDDM
Soraya KOMPANY, conseillère à la DGCS, Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique
Christian MINET, conseiller technique à la Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux, ancien directeur général de l'OPH de la Marne
Alain ZARLI, responsable de la division Ingénierie de l'Innovation et des Services, mission « Bâtiment adaptable, pour tous, tout au long de la vie » Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

GT 2 - Concevoir et réhabiliter des logements au service de la personne

Concevoir avec l'obligation d'accessibilité implique de réfléchir aux besoins des personnes éprouvant des gênes ou des difficultés dans la vie quotidienne, invite à faciliter, à rendre confortables les espaces de vie pour tous les usagers. Comment concevoir ou réhabiliter les espaces du logement pour mieux répondre à la variété des utilisateurs et de leurs besoins ? Comment faire de l'obligation d'accessibilité une voie vers la qualité des espaces des logements ?

Animateur : **Samuel DELMAS**, architecte, élu au Conseil Régional de l'Ordre des architectes

Table ronde : **Guy ABGRALL**, architecte, consultant en accessibilité
Catherine CARPENTIER, architecte, agence Emmanuelle Colboc
Jacky DAVID, consultant, Habitat & Territoires Conseil
Thierry MINSSIE, architecte d'intérieur, président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Architectes d'Intérieur

GT 3 - Logement accessible : équipements, produits et services

Le logement doit permettre d'accomplir les multiples fonctions liées à la vie quotidienne ; il doit également répondre aux habitudes de vie, aux besoins et aux aspirations de ses usagers. Quels produits, équipements et services accessibles peut-on développer ? En quoi la démarche design peut-elle être porteuse d'innovations ? Comment articuler contraintes économiques, fonctionnelles et enjeux esthétiques ?

Animatrice : **Isabelle VERILHAC**, directrice des relations économiques, Cité du design

Table ronde : **Hervé ALLART**, président de Tadeo
Guillaume COROMPT, architecte, collectif Designers+
Christophe GAUBERT, designer
Florent ORSONI, chargé de développement, Tuttimobi

13h00 - 14h30 : Déjeuner

14h30 - 15h00 : Présentation du Grand Atelier des 25 et 26 novembre 2010 à Saint-Etienne

Marie-Haude CARAES, directrice de la recherche, Cité du Design

15h00 - 16h30 : Deuxième séance plénière

- Compte-rendu des 3 groupes de travail par leurs animateurs
- Débat avec le public

16h15 - 16h30 : Le regard du grand témoin

Marie PROST-COLETTA, déléguée ministérielle à l'accessibilité, MEEDDM

16h30 : Conclusion de la journée

Jean-Marc MICHEL, directeur général du logement, de l'aménagement et de la nature, MEEDDM

La journée sera animée par **Martial BELLON**, spécialiste du débat public.